



57^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Débat annuel sur l'intégration d'une perspective de genre

Intervention du Luxembourg

30 septembre 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Nous remercions tous les panelistes pour leurs témoignages et contributions à cet échange. Ma délégation est particulièrement fière de soutenir depuis plus d'une décennie *Justice Rapid Response*, notamment dans le domaine des enquêtes qui répondent aux besoins particuliers des femmes et des filles, où l'organisation travaille étroitement avec ONU Femmes. Nous saluons l'engagement du Président pour promouvoir l'égalité des genres et lutter contre le harcèlement sexuel au sein de ce Conseil même. Notre Mission s'est engagée à suivre les formations à ce sujet.

Les mécanismes d'enquête du CDH – en Syrie, au Myanmar, en Éthiopie, au Soudan, au Yémen, dans le Territoire palestinien occupé et ailleurs, ont tous intégré la dimension du genre. Nous nous félicitons des apprentissages et progrès faits pour mieux protéger les survivantes de conflits et d'atrocités criminelles. La re-traumatisation, la stigmatisation, l'exclusion socio-économique ou politique ou d'autres formes de marginalisation sont autant de risques pour les survivantes que les enquêteurs des mécanismes doivent prendre en compte. Les femmes et les filles ne souffrent pas seulement pendant les conflits contemporains ; elles sont aussi confrontées à des structures patriarcales qui rendent leur relèvement post-conflit particulièrement éprouvant.

Mesdames et Messieurs les panelistes,

Quelles sont les mesures d'appui et d'accompagnement que les mécanismes d'enquête peuvent offrir aux survivantes pour les aider à mieux gérer le deuil, ainsi que les traumatismes psychologiques et physiques ?

Je vous remercie de votre attention.

(242 mots – 1m30s)